

grave autorité, dans une multitude de textes du XV^e siècle on compte quinze épîtres de saint Paul. Zahn a publié en latin la lettre *aux Laodiciens*, considérée comme douteuse¹; nous en avons une autre édition qui n'est pas absolument identique à celle de Zahn; la traduction arabe que reproduit la *Revue Biblique*² renferme également des variantes de l'édition latine de Zahn. Albert Billiet dit que l'épître de saint Paul *aux Laodiciens* serait, de l'avis de certains critiques, l'épître *aux Éphésiens*³. Le P. Amelot pense qu'il y a tout simplement une erreur dans la manière de traduire la phrase grecque de l'épître *aux Colossiens*, et il traduit: «Faites en sorte que vous soit lue la lettre que m'ont écrite les Laodiciens.» La lettre perdue ne serait donc pas une lettre de saint Paul. Les meilleurs interprètes adoptent aujourd'hui l'opinion du P. Amelot; mais comment les Grecs auraient-ils commis erreur pareille? Ils ne l'auraient pas tous commise, et l'opinion du P. Amelot est celle de saint Jean Chrysostôme lui-même. Les Marcionites faisaient figurer dans leurs livres une épître de saint Paul *aux Laodiciens*, et une autre *aux Alexandrins*. La ville de Laodicée dont il s'agit ici était située en Phrygie, non loin de Colosses, au bord du fleuve Lycus. Elle s'appela Roas jusqu'au règne d'Antiochus, fils de Stratonice, qui la fit reconstruire, et lui donna le nom de Laodicée, sa femme; c'est actuellement Eschichissus. Il y avait en Lydie une autre ville du même nom,

1. Zahn, *Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, t. II, Erlangen, 1890, pp. 584-5. — 2. *Revue Biblique*, 5^e année, n^o 2. — 3. A. Billiet, *Les Livres du N.-Testament, aux Coloss.*

dont s'empara le roi de France Louis le Jeune, l'an 1148, en allant à la conquête de la Terre-Sainte.

Tertullien¹ et saint Épiphane² rejettent comme sans valeur dans l'Église la lettre de saint Paul *aux Laodiciens* qui circulait de leur temps, et un vieil auteur ajoute qu'on ne la lisait pas dans le lieu saint, parce que les hérétiques y avaient inséré des choses répréhensibles. Ces choses-là ne se trouvent plus dans le texte que nous avons à présent.

L'Épître de saint Paul *aux Hébreux* appartient-elle à sa première ou à sa seconde captivité romaine? Le P. Jérôme de la Conception, carme né à Cadix, prétend que cette épître fut adressée aux Juifs espagnols³; elle aurait donc été écrite après le voyage de saint Paul en Espagne. On la rapporte néanmoins de préférence à la première captivité, et on croit qu'elle fut adressée non aux Juifs espagnols, mais aux Juifs chrétiens de Jérusalem et de la Palestine. Saint Paul leur apprend la délivrance de son cher disciple Timothée, qu'ils avaient en grande estime, selon le témoignage de saint Jean Chrysostôme.

Il peut sembler étrange que saint Paul écrive aux Juifs dont saint Pierre est l'apôtre; mais si l'on réfléchit au souci que saint Paul eut toujours du salut des Juifs, et à son habitude constante de ne prêcher l'Évangile aux Gentils, n'importe où il allât, qu'après avoir exercé toute sa charité envers les Juifs, s'il y en avait là, on conviendra qu'il s'intéressait vivement

1. Tertull., *In Marcion.*, l. V, cap. xi et xvii. — 2. Epiph., *Hæres.*, XLII, cap. ix. — 3. R. P. F. Giromino de la Conception, *Emporio del Orbe, Cadis illustrata.*

à leur éternel bonheur. Il exposa cent fois sa vie, et souhaita d'être plutôt anathème et rejeté de Dieu, que d'en voir un seul damné. Les Juifs de Jérusalem et des environs venaient de perdre leur évêque dans une sédition populaire excitée contre lui par le grand prêtre Ananias. Cet évêque était Jacques le Mineur, fils de Cléophas et frère, c'est-à-dire cousin, du Christ. C'était un modèle de vertu, de sainteté, de vigilance pastorale, et il avait gouverné son Église trente ans et au delà. Tout le monde l'avait pleuré, même les Gentils, et, pour punir Ananias, Albinus, le représentant des Romains en Judée, l'avait privé du souverain pontificat, et avait eu la pensée de lui ôter même la vie. Josèphe, quoique juif non converti, parle avec louanges de la conduite irréprochable et de la doctrine pure de saint Jacques, et il regarde les malheurs qui marquèrent la ruine de Jérusalem comme un châtement de sa mort.

Saint Paul veut consoler les Juifs chrétiens d'une perte si cruelle. Ils ne doivent jamais oublier le pasteur qui leur a enseigné la vérité, et surtout la vérité la plus inadmissible pour eux, celle de l'abrogation de la loi mosaïque par l'Évangile. C'était là l'obstacle capital à la conversion des Juifs et le motif de leur opposition à saint Paul. J.-C. est supérieur aux anges et aux hommes; il est supérieur même à Moïse. Il est Fils de Dieu, non seulement dans sa génération éternelle et sa résurrection glorieuse, mais encore dans sa naissance temporelle, puisqu'il y est miraculeusement formé par Dieu de Marie, en Marie, et avec Marie: « Tu es mon Fils, et je t'ai engendré

aujourd'hui¹. » L'Église a toujours appliqué ces paroles même à la génération temporelle de J.-C. Moïse était membre de la synagogue, et J.-C. en était le chef; Moïse gouvernait la famille de Dieu, et J.-C. sa famille à lui; Moïse agissait en qualité de premier ministre, et J.-C. en qualité de fils; Moïse ne put faire entrer les Israélites dans la Terre-Promise, et J.-C. conduisit au ciel ses sujets fidèles. Dans l'Ancien-Testament, Dieu parlait aux hommes par les prophètes; dans le Nouveau-Testament, Dieu parle aux hommes par son propre Fils. Le sacerdoce de J.-C. est supérieur au sacerdoce d'Aaron. La Loi est l'ombre et la figure de l'Évangile. La Loi et le sacerdoce d'Aaron se tenaient; si le sacerdoce est aboli, la Loi l'est aussi: tel est le raisonnement de saint Paul.

Cette épître est renfermée en trente chapitres, et l'apôtre s'excuse de sa brièveté; c'est pourquoi Théodoret demeure persuadé que saint Paul la considérait comme un livre². Elle a été attribuée à saint Luc, ou à saint Barnabé ou à saint Clément, mais toujours sous la direction de Paul³, à saint Marc, à Apollon, à un autre Paul inconnu, et même à Tertullien. On fait observer que le style en est trop élevé; mais si c'est un livre, et non une simple lettre? Saint Paul n'y prend pas le titre d'apôtre. Sans doute, mais il le donne à J.-C. qu'il appelle l'Apôtre du Nouveau-Testament; et puis, il n'était pas l'apôtre des Juifs. Il remercie du reste les

1. Ps., II, 7. — 2. Theodor., *Prolog. in Epist. ad Hebræos.* — 3. Philost., 89; — S. Augustin., *De Civitate Dei*, XVI, 22.

Juifs de s'être montrés *compatissants à ses chaînes* : ainsi s'exprime le texte grec¹.

Le style de cette épître est plus éloquent, et parce que saint Paul écrit dans sa langue, et parce que le traducteur n'a pas dédaigné les ornements du langage des Grecs. Origène admirait cette œuvre ; mais il faut être versé dans la connaissance de l'araméen pour comprendre la force et l'énergie des formules. On croit que c'est de cette épître que saint Pierre dit : « Elle est une des choses les plus difficiles à entendre ». L'Église grecque l'a toujours reçue comme étant de saint Paul. Saint Jérôme le constate³, et nous en avons pour témoins Origène, Clément d'Alexandrie, saint Cyrille, saint Épiphanie, saint Basile, les deux Grégoire, les lettres du concile d'Antioche à Paul de Samosate, et celles de saint Alexandre au concile de Constantinople, l'arien Eusèbe et saint Athanase. Les Latins des premiers siècles paraissent l'avoir ignorée. Tertullien seul la cite, et l'attribue à saint Barnabé ; mais au IV^e siècle, cette épître écrite de Rome par un prisonnier qui attend sa libération, et qui n'est pas Timothée, est attribuée à saint Paul par tous les évêques du III^e concile de Carthage, par saint Hilaire, saint Ambroise, Rufin, Innocent I^{er}, saint Jérôme et saint Augustin.

L'historien Josèphe nous raconte de lui-même qu'il alla à Rome à l'âge de 26 ans. Le procureur de Judée, Félix, avait envoyé à César des prêtres

1. *Ad. Hebr.*, xix, 34. — 2. *Petr.*, iii, 16. — 3. S. Hieronym., *Ep.*, 129.

juifs, accusés d'une faute légère et sans importance. Ces prêtres, honnêtes et bons, ne se nourrissaient que de noix et de figues, et ils étaient fort des amis de Josèphe, qui fit le voyage parce qu'il s'intéressait à eux. Il obtint une audience de Poppée et par elle gain de cause pour les prêtres, grâce à un nommé Aliturus, juif de naissance et mime de profession, en haute faveur auprès de Néron. Le plus curieux, c'est qu'en se rendant à Rome Josèphe fit naufrage comme saint Paul, et aborda comme lui à Pouzzoles¹.

N'est-il pas tout naturel de supposer que les Juifs ennemis de saint Paul engagèrent Aliturus à les servir contre l'Apôtre ?

Et cependant, saint Paul fut mis en liberté. C'est que de terribles remords hantèrent l'âme criminelle de Néron. Sa mère Agrippine l'avait gêné en réprouvant la répudiation d'Octavie, sœur de Britannicus. Elle s'était aussi par là aliéné Poppée, qui se plaisait à dire et à redire que Néron vivait en tutelle. L'amour filial et l'amour adultère se livrèrent combat dans la conscience du monstre, et l'amour adultère finit par être vainqueur. Agrippine devina sa propre défaite, et ne négligea rien pour calmer son fils, qui se serait néanmoins porté aux derniers excès, si, pour empêcher momentanément l'atroce forfait, Burrhus n'eût employé Attéa, une maîtresse du tyran. L'influence d'Attéa fut passagère. Néron connaissait et redoutait Agrippine. Il eut recours au poison ; mais sa mère se défiait, et portait toujours sur elle des contre-poisons. Néron songea à une

1. Joseph., *Autobiograph.*, 3.

galère, qui devait s'entr'ouvrir en pleine mer. Nouvel échec ! Il s'arrangea pour faire s'érouler le plafond de la chambre à coucher de sa mère sur sa mère endormie. Troisième insuccès. Alors Néron chargea Anicet, un affranchi qui avait sa confiance, de poignarder Agrippine au lit. Le misérable l'ayant frappée à la tête, elle lui montra son ventre en disant : « Voilà le seul coupable, et c'est lui qu'il faut frapper ! » Ce crime horrible accompli, Néron fut tourmenté par les furies qui, disait-il, le mettaient en pièces, en le frappant à coups redoublés et lui brûlaient les mains avec des flammes invisibles. Après avoir inutilement tenté de ramener sa mère à la vie par des sortilèges, il crut qu'il rachèterait son parricide en multipliant les actions bonnes, louables, généreuses. Il rappela de l'exil quantité de proscrits, et il prononça la délivrance du plus grand nombre des prisonniers. Saint Paul retrouva ainsi toute sa liberté. Dieu avait expressément promis à son apôtre qu'il sortirait de prison. Timothée en était déjà sorti. Saint Paul était plein d'espérance, et Dieu qui tire le bien du mal se servit pour la libération de son apôtre des remords engendrés dans l'âme d'un exécrationnel par le sentiment de son crime. Sans ce crime, point de remords, et sans remords point de délivrance peut-être pour saint Paul, à ce moment-là du moins.

L'Église de Rome était accidentellement privée de son pasteur ; saint Paul libre s'y attarda, afin de régler les affaires spirituelles ; puis il partit.

CHAPITRE XXIX

Voyages en Espagne et dans les Gaules. — La Crète. — Nicopolis. — Troas. — Carpus. — La Penula. — Retour à Rome.

Saint Paul avait promis aux Hébreux d'aller les revoir¹, et il avait écrit aux Romains² qu'il irait en Espagne. Il ne lui fut pas impossible de faire ces deux voyages apostoliques avant d'aller au ciel recevoir sa couronne. On objecte un texte du pape Gélase³ qui semble admettre que saint Paul n'est pas allé en Espagne, et saint Thomas d'Aquin paraît se ranger à l'avis de ce pape⁴. Mais Gélase arrive bien tard après saint Paul, l'an 492 de J.-C. ; et d'ailleurs Sponde⁵ et d'autres critiques sérieux ne croient pas que ce pape ait nié d'une manière absolue le voyage de saint Paul en Espagne ; il se serait borné à expliquer comment l'apôtre avait été obligé de ne pas le faire dans le temps où il l'aurait voulu. Saint Thomas d'Aquin dit formellement : « Saint Paul appelle sa prédication une course, parce qu'il a prêché en peu de temps l'Évangile de Jérusalem jusque dans l'illyrique et jusque en Espagne⁶. »

1. *Hebr.*, xiii, 23. — 2. *Rom.*, xvi, 24 et 28. — 3. *Decret.*, cap. *Beatus Paulus*. — 4. S. Thomas de Aquin., *Ad Rom.*, xv, lect., iii. — 5. Spond., ad ann. 60, a. 1. — 6. S. Thom. de Aquin., *Ad Galat.*, ii, lect. 1.